



Maison d'Accueil et Résidence Pour l'Autonomie



" A la Marpa, la convivialité est favorisée par le nombre réduit de personnes accueillies. On y retrouve un esprit familial "

Les + en Marpa

CONVIVALITÉ

Une résidence à taille humaine (30 résidents au maximum)

ACCESSIBILITÉ

Un appartement de plain-pied et adapté

REPAS

Préparés sur place, à partir de produits frais, 7j/7



Critères d'admission



Age : personne de plus de 60 ans ; sur dérogation pour les moins de 60 ans



Autonomie : GIR 6 à 4



Déplacement : être en capacité de se déplacer de manière autonome, avec ou sans aide technique pour participer à la vie collective ou pour se lever seul la nuit



Capacité à vivre en collectivité sans se mettre en danger

En Marpa : deux solutions d'hébergement

Hébergement permanent

- ▶ Location T1bis ou T2 à **aménager avec son mobilier**
- ▶ **Prestations complémentaires** : repas, blanchisserie, ...

Hébergement temporaire

- ▶ Appartement **meublé**
- ▶ **Forfait « tout compris »** : 3 repas journaliers, entretien du logement et du linge de maison

Pourquoi choisir l'hébergement temporaire ?

- ▶ Pour **essayer sans s'engager**, en cas d'hésitation sur l'orientation en Marpa ou un retour à domicile
- ▶ **Après une hospitalisation**, en vue de préparer le retour à domicile
- ▶ En réponse à une situation d'isolement **ponctuel**
- ▶ Comme **solution de répit** pour l'aidant familial



Comme au domicile mais en plus sécurisé

▶ Indépendance

Un appartement avec un **espace cuisine et un accès privatif** permettant de conserver ses habitudes

▶ Non médicalisé en interne

Les résident-e-s ont recours au service **d'aide à domicile, professionnel de santé de leur choix** et conservent leur médecin traitant

▶ Sécurisé

Système de téléassistance 7j/7, 24h/24 et /ou **permanence la nuit**

Notre engagement pour préserver le capital autonomie

Une veille sociale quotidienne

- ▶ Détecter les signes de fragilité
- ▶ Nouer un lien de confiance
- ▶ Orienter vers la mise en place d'aides techniques et humaines
- ▶ Adapter l'accompagnement en lien avec les professionnels extérieurs

Une invitation quotidienne à participer à la vie de la résidence



Le choix du bien-être

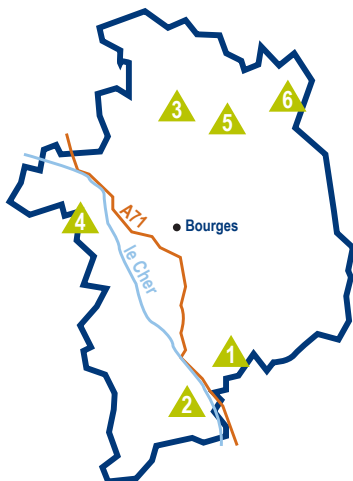
DANS LE CHER



L'essentiel & plus encore

Engagement qualité MSA une marque MSA qui veille à :

- ▶ L'accessibilité financière : Tarifs encadrés, conventionnement à l'aide sociale à l'hébergement, APL et APA à domicile
- ▶ La qualité des accompagnements et le déploiement d'action " Pour Bien Vieillir "



1 Marpa Le Porte Mi

Rue Neuve - 18210 CHARENTON DU CHER
02 48 60 71 56
marpacharentonducher@orange.fr

2 Résidence Au Grès Rose

10, rue Croix Rouge - 18360 SAULZAIS-LE-POTIER
02 48 63 09 23
marpa.saulzais@orange.fr

3 Marpa des Meaulnes

4, rue des Fossés - 18380 LA CHAPELLE D'ANGILLON
02 48 73 48 13
contact@marpa-des-meaulnes.fr

4 Marpa du Val d'Arnon

Rue du Val d'Arnon - 18120 LURY SUR ARNON
09 72 99 46 20
marpaduvaldarnon@orange.fr

5 Marpa Les Marnières

6 route de Coullons - 18410 BLANCAFORT
02 48 73 98 28
marpalesmarnieres@gmail.com

6 Marpa Haut Berry Val de Loire

7 bis rue du stade - 18240 SAVIGNY EN SANCERRE
02 48 54 00 12
marpa.hbvl@gmail.com

Une orientation réussie ?

Cela commence par le renseignement du **dossier d'admission spécifique Marpa** qui comprend les indicateurs relatifs à l'autonomie.
Contactez la Marpa pour l'obtenir.